

Agriculture

● (1630)

Monsieur l'Orateur, je crois que je n'ai que 15 minutes. Si tel est le cas, j'aimerais dire quelques mots sur deux points que j'estime importants. Le ministre de l'Agriculture a fait allusion au fait que la Société du crédit agricole bat son plein à l'heure actuelle. Il a mentionné qu'elle faisait plus de prêts et qu'elle satisfaisait un plus grand nombre d'agriculteurs. Il a fait observer qu'il n'y avait vraiment rien de fautif de ce côté à l'heure présente. Je crois qu'il s'agit là d'une déclaration qui porte vraiment la plupart des gens à se poser des questions, parce que nous savons tous que rien n'est si bon qu'il ne puisse souffrir un changement. Je crois que ce serait une erreur pour quiconque de penser que des changements ne sont jamais nécessaires. Celui qui en vient à dire ces choses se trompe lui-même et trompe également les autres. La Société du crédit agricole a besoin de changements. Dans certains secteurs, il arrive parfois qu'elle ne répond pas aux besoins des agriculteurs.

J'aimerais faire une légère digression pour essayer d'esquisser brièvement certains éléments qui, d'après nous, pourraient être utiles à la révision et l'amélioration de la Société du crédit agricole. A notre avis, les agriculteurs à temps partiel devraient avoir droit au crédit agricole et aux prêts destinés aux améliorations agricoles lorsqu'on peut prouver que l'emprunteur a l'intention et les aptitudes voulues pour devenir agriculteur à plein temps. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Nous aimerions également que la Société du crédit agricole permette, à la discrétion du ministre, un acquittement partiel d'hypothèque agricole lorsqu'une catastrophe frappe les récoltes dans une région donnée. On a vu des situations de ce genre au cours de l'année et demie écoulée. On a connu des cas précis où des producteurs agricoles ont presque été chassés de leurs terres bien que cela ne soit pas de leur faute. J'aimerais également qu'on prévoie un remboursement différé des intérêts sur les prêts au cours de la période initiale, surtout pour les jeunes agriculteurs. C'est une question très importante. J'espère bien que le ministre examinera cette idée, même si je me rends compte qu'il a dit que tout va pour le mieux à la Société du crédit agricole.

M. Whelan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas dit cela. Nous élaborons un nouveau bill et si le député veut nous suggérer quelque chose, j'en serai heureux.

M. Murta: Ce n'est pas un rappel au Règlement. Cela montre un autre trait de caractère du ministre. Il est très susceptible. Chaque fois que quelqu'un essaie de le critiquer...

M. Whelan: Il réplique.

M. Murta: ... il réplique et attaque. Le ministre dit qu'il élabore un bill sur le crédit agricole; nous verrons bien et nous verrons s'il a tenu compte des suggestions faites par l'opposition au cours du débat d'aujourd'hui.

Nous aimerions également voir un système d'hypothèques ouvertes pour les agriculteurs afin de permettre des emprunts supplémentaires sans qu'il y ait nouveau financement, ni nouvelle sécurité. D'après toutes nos observations et toutes nos discussions dans le pays, nous pensons que c'est un autre secteur de l'agriculture dans lequel la Société du crédit agricole pourrait jouer un beaucoup plus grand rôle.

Le second point que j'aimerais aborder est celui des grains fourragers et de leur mise en marché. Le député de

[M. Murta.]

Saskatoon-Biggar (M. Gleave) l'a très brièvement abordé. Nous avons, à l'heure actuelle, une politique relative aux provendes qui a été présentée par le gouvernement et qui est presque impraticable parce que la majorité des gens, sauf les quelques-uns auxquels a parlé le ministre chargé de la Commission du blé, ne comprennent pas vraiment cette politique. Dans ce système, il y avait, je pense, au dernier recensement quatre ou cinq prix pour l'orge, dont ceux des gouvernements provinciaux.

Quant à la mise en marché des grains fourragers, la situation est très confuse. Cela nous amène à dire que tout gouvernement qui essaye de tripatouiller le fondement même de l'offre et de la demande se trouve dans une situation très difficile, situation qu'il n'est pas facile d'expliquer aux agriculteurs de l'Ouest du Canada. La situation est bien confuse et la voie est moins claire qu'elle ne l'était avant que le ministre ne se mette, au début d'août, à résoudre, comme il l'a dit, la question des provendes. Plus que tout autre chose, les événements ont jusqu'ici démontré, je pense, qu'aucun système de prix ne peut être réalisable, encore moins juste, si on ne laisse pas les prix trouver leur propre niveau au cours des transactions commerciales. Il est, je pense, impossible qu'un plan arbitraire ou une formule sur papier ne prévoit tous les effets possibles et secondaires, fortuits ou délibérés.

La nouvelle politique a été établie avec soin, et minutieusement. Elle va réussir ou échouer selon des influences que l'on n'imaginait même pas au mois d'août, avant d'esquisser les grandes lignes de cette politique. Cela devrait servir de leçon aux planificateurs du gouvernement, en tout cas à ceux qui sont dans les services du ministre, qui s'occupent des menus détails d'un programme ministériel comme celui-là. Ils devraient comprendre qu'un prix non dicté par un marché entièrement libre est un prix artificiel et que les prix artificiels ne peuvent satisfaire toutes les parties à une transaction et sûrement pas les hommes politiques des provinces. Ce devrait être une leçon pour le ministre également, s'il s' imagine pouvoir miser sur les deux tableaux—dans ce cas-ci, un système à demi réglementé qui, d'une part maintient le rôle de la Commission du blé, qui est de pacifier les forces en faveur de la Commission et d'autre part, cherche à faire disparaître les anomalies inévitablement associées à la réglementation de la Commission canadienne du blé. Enfin, je pense que ce devrait être une leçon pour ceux qui vont voter lors du prochain plébiscite sur le colza, car c'est là un sujet d'une grande importance, surtout dans l'Ouest du pays.

Je pense que toute la situation relative au prix des grains de provende et l'imbroglie où se trouve le ministre de l'Agriculture, car il a dû aller en personne expliquer sa politique aux agriculteurs de l'Ouest du pays, démontrent que l'imposition sur un marché d'un système tout nouveau, conçu dans quelque bureau, suscite beaucoup plus de difficultés qu'il n'en aplanit. J'espère que nous serons témoins d'une tentative plus réaliste lors du plébiscite sur le colza en décembre.

Il ne me reste plus beaucoup de temps, monsieur l'Orateur, je ne m'étendrai donc pas plus longuement sur ce point. On a sûrement pu voir que l'agriculture a fait du chemin. Il était grandement temps. Néanmoins, j'y vois le résultat des forces extérieures qui ont joué un grand rôle dans l'augmentation du revenu agricole. C'est malhonnête de la part du ministre de l'Agriculture de s'attribuer le mérite de la chose comme il le fait sans cesse dans ses discours. Je pense que la population rurale du Canada saura se prononcer à son sujet lors de nouvelles élections.